

## Finances publiques

# Les recettes du Trésor maintiennent leur croissance à deux chiffres

Les recettes non fiscales ont progressé de 119,8%, dont essentiellement les versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général, les recettes de monopoles et les recettes en atténuation de dépenses de la dette.

Les finances publiques tiennent la route calmement. La situation s'est même améliorée au deuxième mois de l'exécution de la loi de Finances 2019. En effet, les recettes ordinaires continuent à évoluer à deux chiffres (11,3% 34,25 milliards de DH), alors que les dépenses ordinaires ont stagné en février (-0,1% à 38,09 milliards), après avoir entamé l'année sur un rythme accéléré, selon les chiffres publiés hier par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Ce qui s'est traduit par un solde ordinaire négatif de 3,8 milliards contre un solde négatif de 7,3 milliards un an auparavant et un déficit du Trésor en relatif allègement (10,5 milliards, contre 11,1 milliards à fin février 2018).

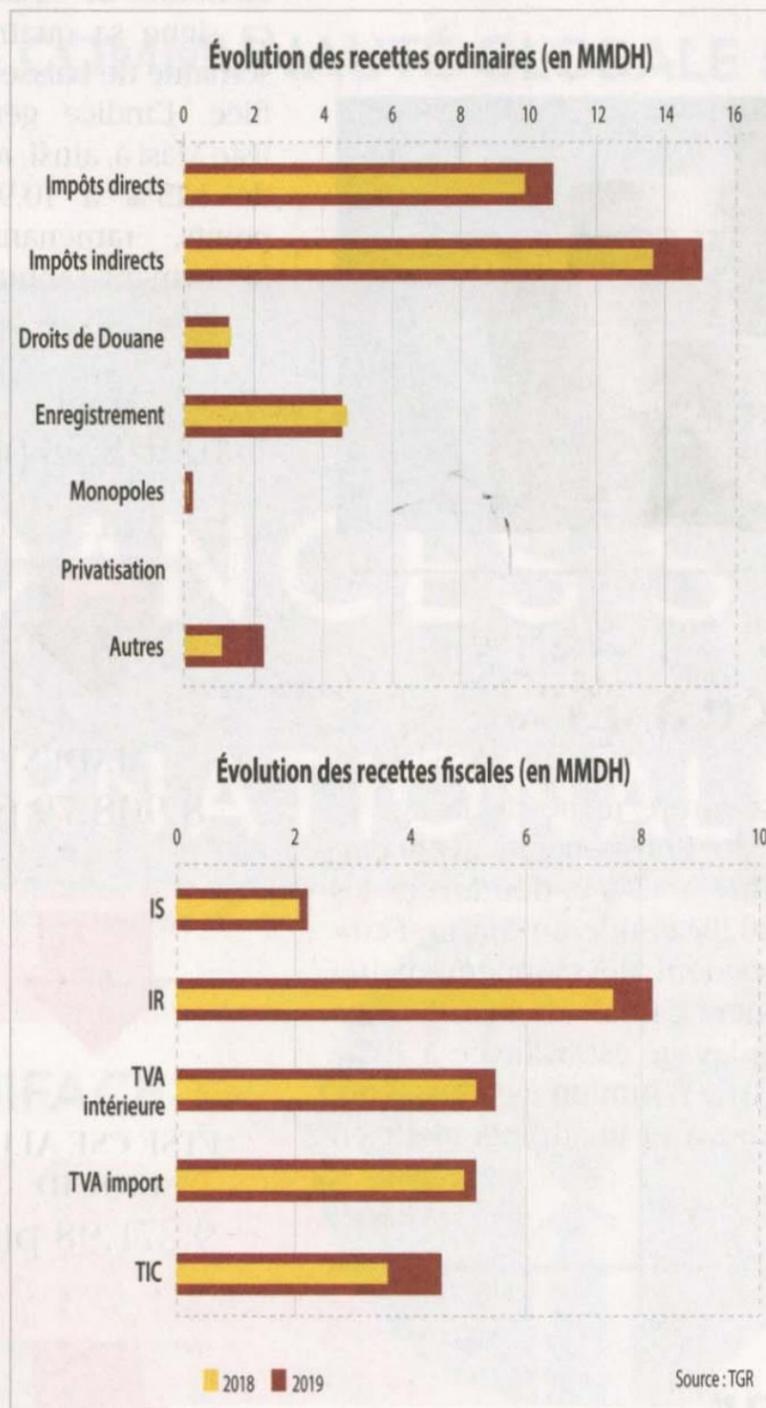
### Les recettes non fiscales en net rebond

Le bon comportement des recettes ordinaires est dû notamment au net rebond des recettes non fiscales (119,8%), essentiellement les versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général, les recettes de monopoles et les recettes en atténuation de dépenses de la dette.

Il résulte aussi de la très nette amélioration des revenus de la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les tabacs manufacturés (+51,5%), des autres TIC (+15,7%), de la hausse de 3,7% des recettes douanières, notamment TVA à l'importation (+3,6%) et TIC sur les produits énergétiques (+9,3%), ainsi que de la fiscalité domestique (5,1%), dont IS (+5,8%), IR (+8,8%) et TVA à l'intérieur (+6,8%).

### Les dépenses de fonctionnement stables

La stagnation des dépenses ordinaires s'explique, quant à elle, par une stabilisation des dépenses de fonctionnement autour de 33,5 milliards à fin février. Les dépenses de biens



et services ont ainsi reculé de 1%, même si les dépenses de personnel ont progressé de 2%, les charges en intérêts de la dette ont baissé de 0,6%.

Pour les remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation, ils ont porté sur un montant global de 1,54 milliard à fin février dernier, contre un peu plus d'un milliard un an plus tôt. S'agissant des dépenses d'investissement, elles ont augmenté de 25,6%, s'établissant à 16,5 milliards à fin février 2019. ■

Lahcen Oudoud

Les recettes non fiscales ont progressé de 119,8%, dont essentiellement les versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général, les recettes de monopoles et les recettes en atténuation de dépenses de la dette.